BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE juillet 2021 N°28

CAPDENAC le haut

Les Plus Beaux Villages de France®

Vxellodunum
www.capdenac-lot.fr

MARCHE ESTIVAL
PLACE LUCTER
MERCREDI MATIN
JUILLET & AOUT

SOMMAIRE :

Page 2 : Le mot du maire
Page 3 : Les marchés - Tarif salle des Jardins
Page 4 : Les jardins
Page 5: les travaux
Page 6 : Adressage - atelier de Vic - travaux de printemps - petit patrimoine
Page 7 : R.P.I– bibliothèque - stop aux incivilités
Page 8 : Trions mieux-Rappel

LE MOT DU MAIRE : ***Que sommes-nous sans les autres?***

Cette satanée crise sanitaire a eu des effets secondaires propres à chacun de nous. Certains se sont repliés pour cause de confinement ou de télétravail. La fin ou presque de ces restrictions a provoqué, soit une explosion de relâchements soit au contraire, un désir de rester isolé et en tout cas éloigné des grandes concentrations.

Certains ont découvert aussi ce que peut représenter la solitude:

- *Solitude des personnes âgées ayant de rares visites et de toute façon seules au moment de prendre des décisions, d'affronter des maladies ou de résoudre de simples problèmes domestiques.*
- *Solitude des jeunes étudiants ou travailleurs qui, pendant des mois ne pouvaient pas retrouver leur famille ou leurs camarades d'études cumulant les difficultés matérielles et psychologiques.*
- *Solitude des travailleurs, ceux ayant perdu leur emploi et ceux « télétravaillant » auxquels les échanges quotidiens avec leurs collègues ont manqué parce que l'homme n'est pas fait pour regarder le monde au travers d'une lucarne.*
- *Solitude du malade enfermé dans son corps pour faire face à la maladie.*

L'homme a besoin d'échanges. Il se nourrit de l'autre. Nous sommes tous ainsi tantôt parce que cela nous fait plaisir de converser avec une personne, tantôt parce que nous sommes en opposition avec notre vis-à-vis mais cela permet la confrontation des idées et au final, cela nous enrichit.
Bref, comme le dit la chanson de Jean Ferrat: Que serais-je sans toi qui vint à ma rencontre ?

Avoir des amis et des voisins de confiance; C'est une richesse! Cela peut éviter la plupart des petits conflits de voisinage, tous plus ridicules les uns que les autres.

La relation aux autres permet aussi de murir notre pensée et de prendre de meilleures décisions. Nous avons tous des qualités et des défauts plus ou moins visibles mais au fond, cela n'est pas vraiment important. Ce qui compte c'est que nous soyons capables de nous respecter, de vivre ensemble et d'échanger pour mutualiser nos forces. Sinon, nous nous détournons des autres, de la société qui nous entoure et à la fin, nous nous détournons aussi des institutions et nous ne votons plus.

Vous pensez sans doute que votre maire s'écarte de son rôle. Mais pas du tout, si nous aménageons, si nous entretenons la commune, si nous prévoyons de nouveaux équipements et de nouveaux services, c'est toujours dans l'idée que cela ne peut que rendre la vie des habitants plus paisible. Nous ne pouvons régler tous vos problèmes. Soit! Mais traitons ce qui nous revient et en tous cas faisons en sorte de maintenir entre nous une proximité qui soit gage de solidarité. Ne versons pas dans l'ignorance de l'autre qui prévaut souvent en ville. C'est ainsi que nous, élus, concevons de remplir la mission que vous nous avez confiée.

Passez un bel été tout en étant prudents dans tous les domaines.

Guy BATHEROSSE

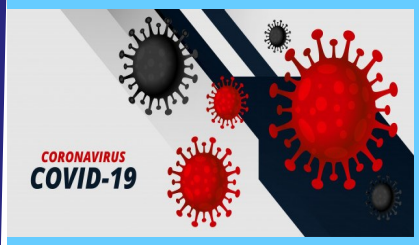

Pas besoin de vous rappeler que nous venons de passer des mois difficiles pour tous, les manifestations annulées en cours d'année 2020 mais aussi pour ce premier semestre 2021. La journée brocante, grosse manifestation pour le village n'aura pas lieu en juillet. Le Comité des fêtes prépare la fête du village de septembre en espérant que les consignes seront moins draconiennes, que ce virus sera éradiqué et que nous pourrons reprendre les activités sportives ou culturelles, les rencontres entre amis et les activités au sein des différentes associations.

Le marché estival

Le marché estival reprendra tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00, place Lucter. Comme les autres années, différents stands seront positionnés autour de la place, des produits régionaux, charcuterie, plats préparés, melons, fraises, légumes de saison, vins, conserves, fromages, pain et viennoiseries, mais aussi de la décoration. Ce marché est attendu par les villageois, mais aussi les touristes de passage.

Le marché gourmand nocturne

Ce marché est prévu le 12 août, la municipalité fera son possible pour pouvoir l'organiser, si toutefois les conditions requises sont possibles pour la mise en place et le bon déroulement afin que les commerçants et les participants puissent passer une soirée conviviale sans trop de contraintes. Pour cette année encore, nous ne pourrons peut-être pas recevoir autant de monde que les années d'avant la pandémie.

Le marché aux truffes

Celui-ci n'a pu avoir lieu au vu des contraintes à respecter, malgré une demande faite en préfecture avec plan de circulation et de distanciation, l'accord n'a pas été donné. Mais en décembre 2021, il reprendra, si possible avec les mêmes exigences de qualité pour le produit et le contrôle avant la vente. Souhaitant que les clients soient au rendez-vous pour acquérir ce produit de choix pour les fêtes de fin d'année.
L'ouverture du marché aux truffes, prévue le 12 Décembre, sera accompagnée cette année d'un évènement extraordinaire: un concours de cavage organisé par le Figeacanisport. Plusieurs dizaines de chiens seront à l'œuvre.

Elagage et lignes électriques : qui est responsable ?

Le propriétaire doit réaliser la coupe de ses arbres (ou la confier à un professionnel) si la ligne électrique surplombe son terrain et que **l'arbre a été planté après la construction** de la ligne, **si l'arbre ne respecte pas les distances** prescrites par la réglementation ou encore **si l'arbre planté sur le terrain déborde sur le domaine public** où est située la ligne électrique. Avant toute intervention, informer Enedis sur le site www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr. Si les travaux relèvent de la responsabilité d'Enedis, le propriétaire en sera alors informé.Dans tous les autres cas et notamment si l'arbre du jardin a été planté avant la construction de la ligne, son élagage sera pris en charge par Enedis. **Si l'on ne sait pas qui de l'arbre ou de la ligne était là le premier**, interroger Enedis. S'il appartient à l'organisme de prendre en charge l'élagage, laisser l'entreprise chargée de le faire accéder au terrain. Le bois coupé demeure la propriété du propriétaire du terrain. S'il ne désire pas le conserver, à lui d'en demander l'évacuation. Aucun frais ne pourra être réclamé pour cela.

Ligne téléphonique : Elagage encore à la charge des propriétaires

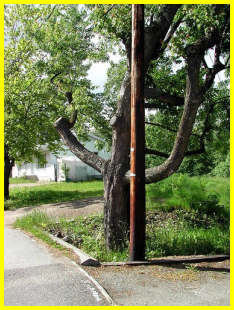

Jusqu'en 1996, grâce à la servitude d'élagage, France Télécom pouvait faire élaguer, à la place des propriétaires de terrains, les branches d'arbres menaçant ses lignes. Ce dispositif a alors été abrogé dans le cadre de la libéralisation des télécommunications. Au fil du temps, le réseau s'est dégradé, en particulier dans les zones rurales, entraînant de nombreuses coupures et autres défaillances.
Le contenu du projet de loi relative à l'entretien et au renouvellement du réseau des lignes téléphoniques porté par un député du Puy de Dôme a finalement intégré La loi pour la République numérique du 7 octobre 2016, laquelle a rétabli la servitude d'élagage. **Le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres** lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service. En cas de défaillance, **ces opérations sont accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire**

LES JARDINS DU VILLAGE

Le jardin Médiéval

Les parterres du jardin médiéval ont été entièrement refaits par les employés communaux avec des branches de châtaignier torsadées pour délimiter les plantes évoquant les cinq sens. Les plantes ont été renouvelées, et un passage sécurisé pour pouvoir admirer le panorama. Cela permet aux visiteurs ne pouvant monter les 113 marches de la tour du Modon de profiter d'une partie de la vue.

Le Jardin des 1001 pattes

Les panneaux représentant les insectes n'ayant pas résisté aux intempéries, ils ont été refaits en matériaux plus compatibles avec l'exposition en extérieur. Ce jardin au centre du village permet de se poser sereinement. Il se veut pédagogique tout en étant ludique pour les enfants et leurs parents. Une fresque préparée conjointement par les employés communaux et les enfants de l'école pendant les activités périscolaires est venue compléter cette exposition sur les insectes.

Le jardin du presbytère

Le presbytère est inoccupé depuis le décès de l'abbé Francès. Les ouvrages et objets revenant à l'évêché de Cahors ont été transférés; le mobilier doit être repris par les héritiers. Cette très belle bâtisse est agrémentée d'un jardin se situant sur deux niveaux avec possibilité de sortie vers la place St Andrieu. Les employés communaux l'ont remis en état, en élaguant de nombreux arbustes envahissants. (non ouvert au public).

Des vols de fleurs ont eu lieu sur les tombes du cimetière de Tourenne. Quel courage! Si vous avez des indices, faites en part à la Mairie.

Les travaux

Rénovation des remparts :

Ce chantier terminé en début d'année a poursuivi la rénovation de murs et de remparts jusqu'à la porte Sud. Un gros travail de débroussaillage effectué par les employés communaux a été nécessaire pour la mise en place d'un impressionnant échafaudage. Pendant la réalisation de ce chantier le haut de la côte Romaine jusqu'à la porte Sud était interdit.
La partie Ouest des remparts nécessitera aussi des travaux de dévégétalisation, pour connaître l'état réel de cette partie qui se situe sous la place Sully.

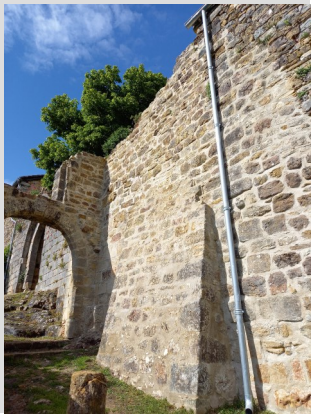

La traverse du Port

Cet important chantier a demandé plusieurs mois de travail et de perturbations sur la D840. Suite aux travaux réalisés par le Syndicat de l'eau pour le renouvellement des conduites en fin d'année 2020, l'entreprise Grégory a poursuivi le chantier pour la première tranche en janvier et février 2021 suivi du renouvellement de conduite pour la deuxième tranche qui s'est faite en suivant. Ce choix a paru judicieux afin que l'entreprise puisse continuer les travaux de la deuxième tranche. L'aménagement sécurisé, sortie du tunnel côté Figeac permet de rentrer et sortir de Vic pour aller sur Figeac avec une voie de tourne à gauche pour ceux qui veulent rentrer dans Vic en venant de Capdenac-Gare. A l'abord du carrefour, la vitesse est réduite à 30Km/h, étant en agglomération. La réalisation de trottoirs et l'élargissement, permettent aux piétons de suivre la RD840 en toute sécurité jusqu'au rond-point du Port. Des emplacements pour des plantations sont à la disposition des riverains et leur permettent de choisir les plantes qui orneront leur façade, toutefois si ceux-ci ne sont pas occupés, le paysagiste retenu pour le chantier procèdera à des plantations à l'automne.

Le reste à charge pour la commune de ce chantier est de : 346 238.21 € TTC pour un montant total de : 679 669.21€ TTC.

Travaux cour de Vic

Après la construction d'un hangar métallique afin de garer les véhicules, les employés ont réaménagé l'intérieur des anciens ateliers avec des racks de stockage pour permettre un rangement plus approprié , plus sécurisé et plus facile d'accès. La finalité de ces travaux est le goudronnage de la cour par l'entreprise Grégory au mois de juin 2021.

L'adressage

Il se poursuit sur les hameaux de la commune Clayrou et Ournes,. Le relevé de toutes les habitations est fait, il s'agit de donner un nom aux chemins, rues et impasses s'y trouvant, Les habitants seront sollicités pour leurs idées sur ces dénominations.
Les plaques de rues du bourg vont être remplacées par un modèle plus moderne et personnalisé en adéquation avec le village..

Les travaux de printemps

Au printemps, l'élagage et la tonte de l'herbe en bords de voirie ainsi qu'aux cinq cimetières demandent un travail important sur les mois d'avril et mai. Les employés, en plus de ce travail, doivent continuer à accomplir les tâches habituelles., (ramassage des encombrants, des déchets verts, entretien des parcs); Certains habitants trouvent que les travaux ne se font pas assez rapidement chez eux, mais au vu des kilomètres de voirie, tout ne peut se faire en même temps. Le village est chaque année bien fleuri. Grâce au savoir faire des employés, de nouveaux accessoires sont mis en place pour l'agrémenter. Cette année, devant la mairie., mais aussi à la bibliothèque.

Nous disons un GRAND MERCI à tous les propriétaires qui entretiennent les bords de voirie qui jouxtent leur propriété et ceci tout au long de l'année dans plusieurs quartiers de la commune.

Nous rappelons aussi aux propriétaires d'arbres en bord de voirie ou sous les lignes électriques et téléphoniques de procéder à des élagages réguliers pour éviter des désagréments en cas d'intempéries, car il y a de plus en plus de phénomènes climatiques graves,
RESTONS VIGILANTS. Et pour la bonne entente entre voisins, tailler les haies chaque année pour qu'elles restent d'une hauteur et largeur raisonnables.

Sauvegarde du petit patrimoine

La source de Bataillou et ses abords se trouvant à proximité de la route de la Pierre levée ont été dévégétalisés et le périmètre sécurisé avec des barrières, des travaux de restauration sont prévus.

La croix située à la Croix Haute doit aussi être rénovée par un artisan spécialiste des restaurations de petit patrimoine.

Les projets en cours

- Aménager un parking sous le rempart nord, Allée Champollion pour les habitants du village et réalisé suivant les indications des bâtiments de France pour l'harmonisation avec le site.
- Couvrir l'espace dédié aux containers à poubelles à l'entrée du bourg et refaire les murs partiellement démolis toujours en accord avec les bâtiments de France.
- Reconstruire un mur de soutènement au Soulié à l'ancienne maison garde barrière.
- Installer des toilettes automatiques Place lucter dans le bâtiment existant.
- Acheter des jeux complémentaires pour l'espace dédié aux enfants à l'entrée du bourg.
- Repeindre le réfectoire, rénover la salle de classe.

consultez www.capdenac-lot@wanadoo.fr

- **Tarifs des services**
- **Tarifs de location de la salle des Jardins**
- **Informations mises à jour**
- **Actualités**

Stop aux incivilités :

Toute l'année, nous voyons des incivilités dans le village, outre les différents objets mis à côté des containers à ordures ménagères. Des déchets sont vidés par-dessus les remparts, il faut savoir qu'un sentier fait le tour du village et qu'il est emprunté par de nombreux promeneurs. Il y a aussi les déjections des animaux de compagnie pour lesquelles des poches sont mises à disposition, mais pas toujours utilisées. Pour le bien-être de tous , gardons notre village propre.

Déjections canine

Ecorces d'orange + huitres

R.P.I.Capdenac—Lunan La deuxième année scolaire avec toujours la menace de la pandémie s'est bien déroulée, les enfants ayant fait preuve de discipline et de patience, en gardant le masque dans la classe mais aussi pendant les récréations et les activités périscolaires. Toutes les activités prévues ont été annulées encore cette année, piscine, cross, spectacle de Noël , voyage de fin d'année scolaire. Les enseignantes ont elles aussi surmonté les difficultés engendrées par cette pandémie, les élèves ont suivi le programme et aucun n'est en difficulté. Les employées de la cantine ont vu le déroulement des repas perturbé, deux services ont été assurés toute l'année avec la surcharge de travail que cela représente pour l'organisation.

Les séances à la bibliothèque ont été maintenues ainsi que les activités périscolaires. Un journal des activités périscolaires a été distribué aux parents en décembre 2020 ainsi que les programmes mentionnant les activités chaque début de période. Estelle et Mathilde leur ont fait découvrir de nouveaux jeux en extérieurs et intérieurs, la musique, l'art plastique incluant de petites expériences et surtout la peinture avec la réalisation d'une fresque sur les insectes en collaboration avec les employés communaux. Cette fresque sera installée au Jardin des 1001 pattes et complétera les panneaux remis à neuf.

La bibliothèque :

La bibliothécaire, garnit la bibliothèque tout au long de l'année, de nouveautés dans tous les domaines, romans, romans policiers, récits de voyages, documentaires historiques, géographiques, traitant de nombreux sujets comme la vie quotidienne, les enfants, la cuisine, le jardin, des carnets de voyages, périodiques et bandes dessinées enfants et adultes. Un coin pour les enfants de 0 à 3 ans, puis des albums et des livres pour les plus grands et un rayonnage consacré aux adolescents. Toujours en rapport avec la bibliothèque départementale du Lot, cela lui permet aussi de réserver des livres demandés par les lecteurs. Cette année, la commune s'est inscrite pour participer à l'initiative du Centre National du Livre qui avec le plan de relance permet d'obtenir des fonds pour l'achat de livres sur un thème choisi. Nous avons opté pour la création d'un fonds d'ouvrages en gros caractères afin de permettre aux personnes âgées un confort supplémentaire. Sur le site de la commune, vous pouvez consulter les ouvrages disponibles en bibliothèque, vous y trouverez aussi les résumés des romans et romans policiers. Heures d'ouverture : mercredi de 15 à 19h—jeudi de 9h à 11h30 et le samedi de 16h à 18h.La bibliothèque municipale est ouverte à tous les habitants de la commune gratuitement.

La nuit romantique L'association des « Plus beaux villages de France » demande à ses adhérents d'organiser une soirée romantique dans leur village. Cette année malgré les incertitudes, la municipalité a décidé d'organiser cette soirée.
Une vingtaine de personnes ont participé à la visite du village animée par Ludovic Lemercier, guide conférencier, une visite appréciée par tous.
Puis, Armelle Vautrin, toujours enthousiaste de chanter dans son village, charma la soixantaine de mélomanes présents avec son répertoire, dans un décor de rêve : la tour du Modon.
A cette occasion, la place Lucter, la rue de la commanderie et la bibliothèque étaient décorées par les employés municipaux. Les deux restaurants avaient aussi concocté des menus romantiques et leurs terrasses furent appréciées des clients. Une animation bienvenue après de longs mois de contraintes.

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique 07/2021

Trions mieux pour recycler plus

Pour nous débarrasser de nos déchets, nous disposons de plusieurs types d'équipements : les bacs verts et marron/gris, les récup'verre et la déchetterie. Cela suppose qu'un tri préalable doit être effectué par chacun d'entre nous à la maison, en fonction de la nature des déchets. L'objectif final de ce système est de pouvoir en recycler un maximum. Les résultats, enregistrés à l'échelle du département, sont parmi les meilleurs au niveau national et démontrent qu'une large majorité de lotois a compris et respecte convenablement les règles mises en place. Néanmoins, dans certains bacs de collecte des déchets recyclables (poubelles vertes) des erreurs sont encore constatées. Il s'agit des déchets jetés à tort dans ces bacs, qui dégradent la sécurité ou les conditions de travail des agents de tri et de collecte : seringues, verre, produits chimiques, litières d'animaux, restes de repas, viscères... Cette liste, malheureusement non exhaustive, énumère ce que l'on trouve encore trop souvent sur le tapis de tri...

Trois raisons essentielles devraient nous inciter à améliorer la qualité du tri des déchets recyclables : **améliorer les conditions de travail** des agents de tri et de collecte, **recycler plus de déchets** et **réduire les coûts** au niveau du traitement du refus (erreurs de tri).

Pour les bacs verts : des consignes de tri encore plus simples

Il faut peut-être, pour certains, rappeler que, sur le Lot, les consignes de tri ont été simplifiées en ce qui concerne les emballages en plastique. Les divers pots (yaourt, crème fraîche…) et barquettes en plastique, ainsi que le polystyrène peuvent désormais être triés. Aussi, vous pouvez jeter dans le bac vert **tous les emballages** (en plastique, en carton, en métal) et **tous les papiers** (prospectus, enveloppes…). En appliquant ces nouvelles règles, nous pouvons recycler encore plus de déchets.

Dans les récup'verre : uniquement les emballages

En dehors des bouteilles, pots et bocaux en verre, tous les autres objets de verre ne sont pas acceptés par la verrerie : vitres, vaisselle et plats pour le four… Ils contiennent des additifs qui perturbent le processus industriel.

D'autre part, encore beaucoup de verre est jeté dans les bacs marron (ordures ménagères). Au lieu d'être recyclé à Albi, il sera enfoui dans le centre de stockage de Montech, où il restera plus de 4000 ans avant de se dégrader.

La déchetterie : pour vos déchets volumineux ou toxiques

Les déchetteries les plus proches sont à votre disposition selon les horaires suivants :
FIGEAC (Nayrac) , Lundi au samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Fermeture dimanche et jours fériés.
CAPDENAC-GARE (**Bois de la Roque)** Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 - Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 - Le samedi de 14h00 à 17h00. Fermeture lundi et jeudi matin, dimanche
Le dépôt de déchets encombrants (mobilier, radiateurs, matelas, déchets de rénovations…) à côté des bacs est strictement interdit, sous peine de poursuite et d'amende. Hormis la dégradation du cadre de vie des riverains, cette pratique engendre un surcoût important pour l'ensemble de la collectivité.

Nous voyons encore trop souvent au côté des containers sur différents secteurs de la commune des objets qui doivent être amenés à la déchetterie.

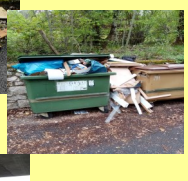

Le compostage : pour jeter moins de déchets

Tous ceux qui ont un jardin sont encouragés à composter sur place les déchets de cuisine et les petits déchets de jardin. Ils peuvent aussi acquérir un composteur auprès du SYDED, contre une participation de 20 euros. La demande (comportant vos nom, prénom, adresse et téléphone) est à adresser par courrier avec un chèque libellé à l'ordre du Trésor public à l'adresse suivante : Les Matalines, 46150 Catus.
Pour plus de renseignements contacter le SYDED au 05 65 21 54 30 (www.syded-lot.fr).

RAPPEL :

Dans plusieurs quartiers de la commune, il y a une prolifération de chats, nous rappelons que les propriétaires sont tenus de les faire stériliser afin de maintenir une population plus raisonnable. En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.

Quels sont les avantages de la stérilisation ?

Des études ont montré que la stérilisation précoce réalisée dès l'âge de 8 semaines ne présente pas plus d'effets secondaires qu'à l'âge de 6 mois.. Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entrainant généralement la mort de l'animal.
De plus, une stérilisation permet :
-une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants entre autres ;
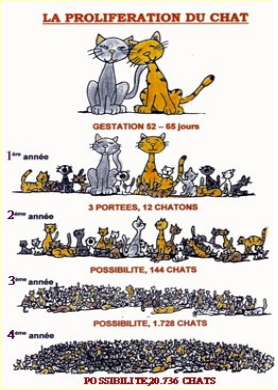
-une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée. Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire, il chasse plus et de fait est confronté à un risque plus élevé d'accident. Il peut également devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'Homme.